

Des politiques de gestion planifiées au service d'une restauration efficace et ciblée de la continuité des cours d'eau sur le bassin Rhône Méditerranée.

Laure Castel, Marie d'Harcourt, Benoît Terrier
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

RÉSUMÉ

La politique de restauration de la continuité écologique est un enjeu majeur de la politique de l'eau, et plus particulièrement des actions de reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et de l'atteinte du bon état au titre de la directive cadre sur l'eau.

Près de 25 000 ouvrages sont recensés sur les cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée.

Une planification et hiérarchisation des actions est indispensable. La politique du bassin allie un ciblage des actions grâce à des outils de priorisation variés, basés sur une logique d'axe linéaire, la recherche de gains écologiques les plus importants et un budget conséquent.

De plus, les données sur les aides attribuées par l'agence de l'eau et les suivis menés par les DREAL, DDT et l'OFB permettent de dresser le panorama de l'avancement de cette politique sur le territoire. Un travail portant sur l'analyse de ces données montre que des opérations de restauration de la continuité écologique ont été financées sur environ 1380 ouvrages, et que près de 1700 ouvrages supplémentaires ne font plus obstacle à la continuité écologique (destruction par les crues notamment).

ABSTRACT

Restoring ecological continuity is a major issue of water public policy as a part of reclaiming biodiversity of aquatic environments and to achieve good status of the water framework directive.

Nearly 25,000 structures like dams are listed on the rivers of the Rhône-Mediterranean basin to be an obstacle.

Planning and prioritization of actions is essential. The basin policy targets actions thanks to various prioritization tools, based on a linear axis logic, the search for the greatest ecological gains and a substantial budget.

The data of the water agency subsidies and the monitoring carried out by the DREAL, DDT and the OFB provides an overview of the progress of this policy on the territory. The analyses of these data shows that works have been financed on approximately 1,380 dams or obstacles, and that nearly 1,700 additional structures are no longer an obstacle to ecological continuity (destruction by flooding in particular).

MOTS CLES

Continuité écologique, planification, restauration, subventions

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a mené en 2021 un travail sur les bases de données liées aux obstacles à l'écoulement et à leur financement. Cet article trace les principes de priorisation de la politique de restauration de la continuité écologique et les résultats quantitatifs pour le bassin Rhône Méditerranée. Les aspects sociologiques et sociétaux ne sont pas abordés ici.

1 DES OUTILS POUR CIBLER ET PRIORISER DES ACTIONS

L'inventaire des ouvrages par les bases de données ROE et BDOE de l'OFB dénombre 24 704 ouvrages obstacles à l'écoulement dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse. Plusieurs outils de ciblage et priorisation adossés à des objectifs distincts mais complémentaires permettent de renforcer l'efficacité de cette politique publique.

1.1 Une priorisation basée sur des linéaires de cours d'eau pour la reconquête de la biodiversité et l'atteinte du bon état

1.1.1 Classements des cours d'eau en liste 2

Ils fixent la liste des cours d'eau ou tronçon de cours d'eau soumis à une obligation réglementaire de restauration de la continuité par un arrêté préfectoral de 2013. Ils sont définis selon deux enjeux principaux : la restauration du transit sédimentaire et la circulation des espèces piscicoles.

1.1.2 Plan de gestion des poissons migrateurs sur le bassin Rhône Méditerranée

Ce plan désigne une liste de cours d'eau ou tronçon de cours d'eau classés en ZAP – zone d'action prioritaire - pour les poissons migrateurs. Il vise précisément à favoriser les espèces migratrices amphihalines anguilles, alose et lamproie.

1.1.3 Le programme de mesure du SDAGE pour l'atteinte du bon état des masses d'eau

Par analyse de données et consultation des acteurs, l'état des lieux du SDAGE cible une liste de masses d'eau pour lesquelles le bon état ne sera pas atteint si les actions de restauration de la continuité écologique ne sont pas menées. Le programme de mesure priorise les masses d'eau sur lesquelles mener des travaux.

1.2 Une priorisation par ouvrage pour focaliser les moyens

30% des ouvrages recensés dans le bassin sont concernés par un des outils de priorisation avec un fort recouvrement des 3 enjeux cités précédemment. La définition d'ouvrages prioritaires parmi ceux-ci (1375 ouvrages sur la période 2016-2021) permet de concentrer les moyens administratifs, financiers et de contrôles sur un plus faible nombre d'ouvrages.

2 AVANCEMENT QUANTITATIF DE LA POLITIQUE DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ SUR LE BASSIN RHONE MEDITERRANEE ET CORSE

2.1 Un bilan positif dans la perspective d'un chantier de long terme

Le suivi des subventions agence de l'eau, combiné au suivi de la liste des ouvrages prioritaires par les DREAL et la base de données BDOE de l'OFB permettent de tirer un bilan de l'avancement de cette politique. Environ 1380 ouvrages ont été aidés par l'agence de l'eau pour restaurer la continuité écologique, auxquels s'ajoutent près de 1700 ouvrages franchissables sans subvention, en particulier par la destruction par les crues. A l'aune des objectifs fixés par nos outils de priorisation, le bilan peut être qualifié de positif puisque près de 50% de la liste des ouvrages prioritaires a été traité et environ 1/3 des ouvrages ciblés pour les poissons migrateurs. 200 millions d'€ de subventions ont été mobilisés par l'agence de l'eau pour ces actions (soit 3.5% du budget de l'agence au Xème programme).

2.2 Des premiers territoires achevant la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau ciblés

L'analyse par territoire permet d'identifier :

- des tronçons en liste 2 pour lesquelles 100% de l'objectif est atteint ; par exemple le Gard L2-203, l'Yzeron L2-154, le ruisseau de la Meyrosse L2-181,...
- ainsi que des unités hydrographiques ayant particulièrement progressés sur ce chantier ; par exemple la Lanterne, les rivières du Beaujolais, la Sorgue.

3 D'UNE APPROCHE QUANTITATIVE A UNE APPROCHE QUALITATIVE

D'après l'analyse de la nature des travaux subventionnés par l'agence de l'eau, 35% des ROE bénéficiant d'une aides sont démantelés et également 35% de ROE financés sont équipés de passes à poisson. Quoique bénéfiques vis-à-vis de la biodiversité piscicole, les passes à poisson nécessitent entretien et contrôle. Les données utilisées ici n'indiquent pas le pourcentage de passes à poisson non fonctionnelles. Pour mémoire, un tiers des passes à poisson du bassin Seine Normandie ne sont pas fonctionnelles en 2016 sur les petits et moyens cours d'eau. L'amélioration de la franchissabilité piscicole par des passes à poisson ne permet pas de réduire totalement la pression à l'origine du risque de non atteinte du bon état.

Ce travail d'analyse quantitative des données dresse un état objectif de l'avancement de la politique de restauration de la continuité dans le bassin. Pour aller plus loin, deux types de questionnements pourraient être approfondis : d'une part un retour sur l'efficacité de ces actions sur la biologie et la morphologie des cours d'eau sur les territoires ayant rendu franchissables de longs linéaires ; et d'autres part, les impacts sociétaux à l'échelle de ces mêmes territoires.

BIBLIOGRAPHIE (3 MAXIMUM)

D'Harcourt, M., Castel, L., Terrier, B. (2021) Analyse de l'avancement de la politique de restauration de la continuité écologique de l'agence, développement d'un outil cartographique, rapport de stage,

Base de données OFB – BDOE – extraction mars 2021.

Evaluation de la mise en œuvre de l'action de l'agence de l'eau Seine Normandie en matière de restauration de la continuité écologique (2017), AESN , note de synthèse, bureaux d'études Asca, Ecogéa, Epices